

---

# Autour du procès de Théophile de Viau : diffusion et censure des libelles dans les années 1620

Melaine Folliard\*<sup>1</sup>

<sup>1</sup>Centre Interdisciplinaire d'Étude des Littératures d'Aix-Marseille (CIELAM) – Aix Marseille  
Université : EA4235 – Université d'Aix-Marseille Centre Schuman, UFR LACS 29, av. Robert Schuman  
13621 Aix-en-Provence cedex 1, France

## Résumé

L'arrestation, l'emprisonnement et le procès de Théophile de Viau devant le Parlement de Paris (1623-1625) ont donné lieu à une polémique violente qui a vu s'opposer les défenseurs du poète-courtisan et ses ennemis. La présente intervention se propose de revenir sur cette séquence bien connue des historiens du livre pour réévaluer la place qu'elle occupe dans la production pamphlétaire des années 1620. Plus précisément, cette étude de cas permettra d'analyser, au-delà du destin personnel de l'écrivain libertin, les mobiles et les enjeux politiques d'un procès de plume, la singularité d'une poussée pamphlétaire qui opère une synthèse dans le massif polémique de la décennie précédente, et son retentissement dans l'évolution de la police du livre avant l'Ordonnance de 1629.

**Mots-Clés:** Théophile de Viau, années 1620, libelles, pamphlets, polémique

---

\*Intervenant